

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'interprétation du cerf de Virginie le lundi 4 octobre 2021 à 19 h, à laquelle sont présents le maire, monsieur Roch Carpentier, les conseillers messieurs Gilles Courchaine et Yves Morin et les conseillères mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair et formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nathalie Lewis, directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

**1.1 Ouverture de l'assemblée
2021-10-R12045**

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour
2021-10-R12046**

Linda Lirette appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 septembre 2021
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Incendie et sécurité publique
5. Administration
- 5.1 Grille salariale pour les élections municipales 2021
- 5.2 Salaire adjointe administrative
- 5.3 Demande CSHBO (assemblées de conseil)
6. Aménagement et urbanisme
- 6.1 Formations – inspecteur adjoint en bâtiment et environnement
- 6.2 Adhésion – Programme de classification horticole des Fleurons du Québec
- 6.3 Étude de faisabilité – accès piétonnier au village
- 6.4 Prolongement du projet en commun d'urbanisme
7. Transports
- 7.1 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin du Club des six
- 7.2 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin des Missionnaires
- 7.3 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin de la Pointe
- 7.4 Fin des travaux – chemin Baie Gabriel
8. Loisirs, culture et bibliothèque
9. Responsabilité sociale
10. Environnement
11. Hygiène du milieu
12. Développement économique et touristique
13. VARIA
14. Correspondances
15. Autres correspondances
16. Parole au public et période de questions
17. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 septembre 2021 2021-10-R12047

Mélanie Renaud appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période 2021-10-R12048

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 177 710,59 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	55 459,72 \$
Comptes à payer :	71 608,47 \$
Salaires :	50 642,40 \$

EN CONSÉQUENCE, Yves Morin appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

4.0 Incendie et sécurité publique

5.0 Administration

5.1 Grille salariale pour les élections municipales 2021 2021-10-R12049

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'accepter la grille salariale tel que présenté pour les employés lors de l'élection municipale 2021.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Salaire adjointe administrative 2021-10-R12050

Sylvie Leclair appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'autoriser l'augmentation salariale de l'adjointe administrative selon le tableau établi.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Demande CSHBO (assemblées de conseil) 2021-10-R12051

ATTENDU QUE la pandémie perdure et que les consignes sanitaires doivent continuer d'être respectées;

ATTENDU QUE le centre d'interprétation du Cerf de Virginie peut accueillir un nombre très restreint de citoyens;

ATTENDU QUE le projet de transformation de la salle communautaire est en cours de planification, et nous sommes au stade d'étude environnementale;

ATTENDU QUE la municipalité désire tenir ses assemblées en présence des citoyens;

EN CONSÉQUENCE, Gilles Courchaine appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu de demander à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de l'Outaouais la possibilité de disposer du gymnase pour ses assemblées de conseil seulement, et ce, sans utiliser les toilettes;

Il est également résolu de demander une réunion avec la CSHBO afin de trouver une solution à ce problème.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.0 Aménagement et urbanisme

6.1 Formations – inspecteur adjoint en bâtiment et environnement 2021-10-R12052

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d'autoriser l'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement à suivre les formations suivantes :

- Gestion efficace des plaintes recours et préparation d'un dossier devant la cour au coût de 350,50 \$ taxes incluses.
- Permis délivré sans droit, solutions et recours au coût de 96,29 \$ taxes incluses
- Étude de cas - stabilisation de la rive au coût de 350,50 \$ taxes incluses.
- Nouveau règlement d'application de la LQE au coût de 350,50 \$ taxes incluses.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Adhésion – Programme de classification horticole des Fleurons du Québec 2021-10-R12053

Linda Lirette appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'adhérer au programme de classification des Fleurons du Québec au coût de 828 \$ plus taxes pour les années 2022, 2023 et 2024.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Étude de faisabilité – accès piétonnier au village 2021-10-R12054

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer une étude de faisabilité pour un accès piétonnier au village.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 Prolongement du projet en commun d'urbanisme 2021-10-R12055

Mélanie Renaud appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu de suivre les recommandations de notre chargé de projet en urbanisme, monsieur Stéphane Doré et de demander au MAMH le prolongement du projet de mise en commun pour mettre à jour nos règlements d'urbanisme.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.0 Transport

7.1 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin du Club des six 2021-10-R12056

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à présenter une demande d'attestation d'officialisation d'un nom de voie de communication auprès de la commission de toponymie pour un nouveau chemin, soit chemin du Club des six. Ce club louait les bâtiments principaux du domaine jusqu'à la vente en faveur des Oblats des Marie-Immaculée en 1954. Les membres du club avaient l'usage exclusif du lac puisque les clubs de ce type étaient encore permis à cette époque. La vente du domaine fut en quelque sorte provoquée par le fait que le club en question et ses membres auraient apparemment eu des mœurs douteuses. C'est pour cette raison que le député provincial de l'époque, monsieur Gérard Desjardins aurait à l'époque manœuvré pour permettre à la congrégation d'acheter le domaine directement des propriétaires des lieux, une riche famille d'Ottawa.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin des Missionnaires 2021-10-R12057

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à présenter une demande d'attestation d'officialisation d'un nom de voie de communication auprès de la commission de toponymie pour un nouveau chemin, soit chemin des Missionnaires. Ce nom réfère à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée évidemment. Rappelons que la vocation première des Oblats demeure les missions. Ce fut suggéré par la congrégation elle-même. Nous estimons important que cet historique colle au projet.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Commission de toponymie – Domaine du lac des Pères – chemin de la Pointe 2021-10-R12058

Mélanie Renaud appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à présenter une demande d'attestation d'officialisation d'un nom de voie de communication auprès de la commission de toponymie pour un nouveau chemin, soit chemin de la Pointe. Il s'agit du seul chemin privé. Le nom réfère évidemment au fait qu'il mène à la plus importante et majestueuse pointe du lac, longue de 600 mètres. Elle n'est rien de moins que spectaculaire. Aucun autre chemin de la municipalité ne porte ce nom qui nous semble incontournable.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**7.4 Fin des travaux – chemin Baie Gabriel
2021-10-R12059**

Gilles Courchaine appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu que les travaux routiers pour lesquels une demande d'aide financière a été octroyée en provenance de la MRC Vallée-de-la-Gatineau aient été réalisés en entier.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8.0 Loisirs, culture et bibliothèque

9.0 Responsabilité sociale

10. Environnement

11. Hygiène du milieu

12. Développement économique et touristique

13. VARIA

14. Correspondances

15. Autres correspondances

16. Parole au public et période de questions

**17. Levée de l'assemblée
2021-10-R12060**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h07.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Nathalie Lewis Directrice générale
Secrétaire-trésorière